



---

### Prudence et planification au cœur du budget 2018

---

#### Val-David, le 18 janvier 2018

Le conseil municipal de la municipalité de Val-David a présenté et adopté un budget de fonctionnement équilibré pour l'année 2018 totalisant 8 913 909 \$, soit une hausse de 2,3 % par rapport au budget précédent.

Ce budget axé sur une saine gestion des finances et de l'administration témoigne de la volonté du conseil à poursuivre l'investissement dans la qualité de vie des Val-Davidois (es) tout en respectant la capacité de payer des contribuables. À cet égard, le conseil a choisi de réduire au maximum raisonnable l'augmentation du compte de taxes.

« Nous avons pris le temps de nous approprier le budget pour comprendre en profondeur notre capacité d'action et connaître quels sont nos moyens pour continuer à entretenir et à investir dans nos infrastructures, à offrir des services et des activités de qualité et à implanter de nouveaux projets. Cet exercice nous a amené à conclure la prudence. Les conventions collectives et l'exercice de mise en place de l'équité salariale terminés l'an dernier, et plus globalement, les coûts engendrés par les changements hydro climatiques (inondations, bris des conduites, etc.), l'entretien de nos infrastructures et de notre service de la dette ont un impact majeur à long terme sur nos dépenses.

Il ne faut pas se contenter de reconduire le budget d'opération, mais le remettre en question pour assurer durablement la saine gestion de la municipalité. C'est un travail en cours avec l'administration municipale et le conseil remercie les directeurs pour leur pleine et entière collaboration dans cet exercice. Dans cette optique, le conseil procèdera à la création d'un comité consultatif des finances et mettra de l'avant la production d'un cadre financier quinquennal » a précisé la mairesse, Mme Kathy Poulin.

En résumé, le compte de taxes 2018 affichera :

- une augmentation de la **taxe foncière résiduelle (résidentielle)** qui passe de 0,6162 \$ à **0,6292 \$** du 100 \$ d'évaluation, équivalente à 2,1 % (0,013 \$/100 \$ d'évaluation);
- une diminution de la **taxe foncière Dette Parc Régional** de 0,0334 \$ à **0,0305 \$**;
- le maintien de la **taxe foncière pour la sécurité publique** à **0,1230 \$** du 100 \$ d'évaluation;
- le maintien de la **taxe spéciale aqueduc** de **0,0214 \$** du 100 \$ d'évaluation;
- le maintien de la **taxe spéciale égout** de à **0,0144 \$** du 100 \$ d'évaluation;
- le maintien des tarifs pour l'**aqueduc** (135 \$), l'**égout** (127 \$) et les **matières résiduelles** (214 \$), et
- le maintien du **taux de la compensation pour le service de la sécurité incendie** à **45 \$**.

Ce qui représente, pour une résidence de 200 000 \$ avec deux services, une augmentation moyenne du compte de taxes de 40,59 \$.

Par ailleurs, le conseil municipal a adopté un programme triennal d'immobilisations prévoyant des dépenses sur trois ans de 13 395 000 \$, dont plus de six millions pour la mise à niveau de l'usine d'épuration des eaux usées.

Plus de 250 000 \$ seront investis dans des compteurs d'eau qui devront être installés sur un échantillonnage d'immeubles d'ici le 1er septembre 2018. Une mesure obligatoire qui découle de la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable.

Le plan triennal prévoit également des investissements de 100 000 \$ pour des aménagements relatifs à la mobilité active.

Enfin, afin de compléter le programme d'entretien et de réparation du réseau routier (excavation, fossés, stationnements et pavage), plus de 1 785 000 \$ sont inscrits à ce triennal, de même que l'intention d'engager un programme d'entretien des bâtiments municipaux.

De plus amples détails figurent dans la présentation complète du budget disponible sur le site Internet de la municipalité : [valdavid.com](http://valdavid.com).

- 30 -

Source : Service des communications  
Municipalité du Village de Val-David  
819 324-5678, poste 4249  
communications@valdavid.com